

FOXLO Avocat

Un acteur avisé, impliqué et pugnace au service de votre stratégie en droit social

Après une longue expérience en entreprises et dans un grand cabinet à forte notoriété en droit social, Isabelle Rougier crée FOXLO Avocat, qui intervient en droit du travail et de la sécurité sociale, sur le plan collectif comme individuel, en conseil et en contentieux.



■ Isabelle Rougier

« FOXLO attire une clientèle qui apprécie une approche juridique à la fois dynamique et ingénieuse de ses problématiques. Rigueur, technique et ingéniosité sont les valeurs que porte FOXLO dans sa pratique professionnelle », ajoute Maître I. Rougier.

« Mon parcours m'a donné la capacité d'appréhender des problématiques très variées,

dans tout type de secteur et une vision « conseil » prononcée des dossiers, ce qui implique d'être avisé, rigoureux et persévérant pour accompagner ses clients dans la définition de leurs objectifs et leur cheminement opérationnel.

Au moment où la législation redonne à la négociation une place primordiale dans la construction sociale des entreprises, avoir des quali-

tés de conseil est un atout !

C'est aussi un atout dans les dossiers individuels. Nos clients sont des entreprises comme des créateurs, repreneurs d'entreprises ou cadres et salariés en litige ouvert ou en discussion avec leur entreprise. L'analyse et le diagnostic de la situation sont un préalable

à la définition d'une stratégie de défense ou de conviction, en fonction de l'objectif visé : il s'agit d'envisager avec son client les actions à mener pour préserver ou défendre ses intérêts. La phase judiciaire est ainsi anticipée et préparée. »

FOXLO Avocat est en résumé un partenaire qui tend à s'approprier la problématique de ses clients et entend préserver ses intérêts par des actions offensives, défensives et même préventives.



FOXLO

AVOCAT

CONTACT

222 boulevard Saint Germain - 75007 Paris

Tél. +33 [0]1 42 60 04 31

isabelle.rougier@foxlo-avocat.com

www.foxlo-avocat.com